



**Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal,
agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.
Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes
Comité Départemental de l'Ain**

Siège Social : 67 Avenue Jean Jaurès - 01000 Bourg en Bresse

Entrée 1 boulevard Jules Ferry

N° SIRET 441 197 480 00029 --- Code APE 9312Z

Compte-rendu de la réunion du Comité directeur du 17/09/2022
10ème réunion du mandat.

Membres présents, par ordre alphabétique :

BIGOT R., CARNEIRO DA SILVA D., DIDIER N., GAILLETON S., GERMAIN M.,
JEANPERRIN É., LACROIX J-C., MALLET G., SABELLI G., TRILLIAT G., VERNE JF.,
VIOLET É.

Membre absent excusé : BOUVARD J.,

L'ordre du jour était le suivant :

- approbation du dernier PV ;
- lecture des courriers + mails ; (en annexe)
- site Internet du CD 01 ;
- retour sur les championnats vétérans ;
- retour sur les derniers championnats de France ;
- CDC- CRC- CNC- Coupe de France- Coupe départementale ;
- retour sur le mini bol d'or féminin ;
- retour sur le calendrier 2023 ;
- point financier ;
- point sur les Commissions ;
- questions diverses.

G. Sabelli nous explique à l'aide du vidéoprojecteur la nouvelle page d'accueil et les liens créés sur le site Internet du CD 01, qui devrait être prochainement opérationnel.

Pour se connecter ce sera toujours « cd01ffjp.fr »

Le point est fait sur les derniers championnats de France et sur le doublette vétérans de Belley, ainsi que sur le MBO de Péronnas.

Pour le calendrier 2023, relatif aux championnats départementaux, les championnats suivants ne sont toujours pas attribués.

Faire acte de candidature auprès du Président du CD 01, en mettant en copie le Secrétaire afin qu'il puisse vous informer des nouvelles candidatures.

Voici la liste des championnats libres de toute demande, à 11h34 le 19 septembre 2022.

- 12 mars finale du tir de précision ;
- 25 et 26 mars tripléte mixte ;
- 1 et 2 avril doublette hommes + tête à tête dames ;
- 8 avril éliminatoire doublette jeu provençal secteur 1 et 2 ;
- 8 avril éliminatoire doublette jeu provençal secteur 3 et 4 ;
- 9 avril finale du doublette jeu provençal, sur le secteur 1 et 2 ou 3 et 4 ;
- 22 et 23 avril doublette dames + tête à tête hommes ;
- Voir avec JC. Lacroix, pour le doublette et tête à tête jeunes non qualificatifs à un CDF

Concernant les CDC à venir (2023) **les terrains devront obligatoirement être tracés**, conformément au règlement.

De ce fait les Clubs ne pourront s'engager que pour des journées de rencontres limitées à leur espace disponible. Toutes les divisions ou groupe seront limitées à huit équipes, cela facilitera aussi l'utilisation de Gestion concours, car il n'y aura plus qu'une seule page par division ou groupe.

Les listes des engagés, les résultats des rencontres, tant en CDC ou CDF, doivent être envoyés **exclusivement par courrier postal** et non par courriel.

La Trésorière nous commente les recettes pour un montant de 136343,64€ (à corriger + 1200€)

Les dépenses quant à elles s'élèvent à 142859,90€ (à corriger, 144059,90€)

Elle nous donne la liste des Clubs qui ne se sont pas acquittés du montant de l'amende qui leur avait été infligée pour non-respect de la date du règlement de la facture qui leur avait été envoyée.

Un rappel leur sera fait, leur précisant qu'ils ne pourront pas voter en AG au mois de Novembre ni demander des licences avant d'avoir apuré ce compte.

Mademoiselle Bigot se retire de toutes les Commissions dans lesquelles elle était engagée, à savoir :

- Statuts et règlements,
- Licences et mutations,
- Classement joueurs (en double en cas de nécessité)

Elle ne conserve pour l'instant que la Commission calendrier CDC-CDF.

Elle se retire également du poste de Trésorière adjointe.

É. Jeanperrin lui succède au poste de Trésorière adjointe.

Un groupe de travail sera mis en place pour correspondre avec le Comité directeur afin d'améliorer son fonctionnement.

C'est le Président en personne qui se charge de valider les candidatures.

En 2024 le CD01 aura la charge d'organiser le championnat régional en tripléte jeu provençal.

Le Président de Pont de Vaux se porte volontaire pour l'organisation de cette manifestation.

La prochaine formation « tronc commun » aura lieu le 4 décembre 2022 dans l'Ain.

Pour les championnats de France, certains Délégués souhaiteraient que les joueurs disposent de vêtements de pluie, genre KW.

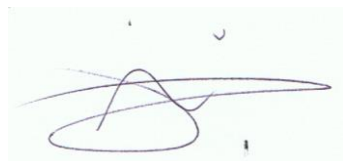
Concernant la demande du secteur 2, relative à une indemnisation pour le championnat de tir, il lui est répondu que le Comité n'accorde aucune aide pour ce genre de compétition, c'est à voir avec le Club organisateur.

De plus cela ne devait être qu'un qualificatif pour amener un nombre bien défini de joueurs et joueuses à la finale départementale, et non un championnat complet.

Lorsqu'un Club souhaite organiser un concours non inscrit au calendrier, il doit en faire au **préalable la demande par écrit** au Comité directeur, et non après avoir envoyé des affiches de sa compétition dans les autres Clubs.

La prochaine réunion du Comité directeur aura lieu le samedi 29 octobre 2022 à 9h précises.

Le Président du CD 01 FFPJP



Nicolas DIDIER

Le Secrétaire général



Georges MALLET.

Ci-après les courriels

Lecture du courriers + mails **Réunion du 17/09/2022**

- 14/09/22 : Mail de Frédéric Delaune : challenge de l'Amitié à Cluses 15 – 16 octobre 2022 ;
- 14/09/22 : Mail de Georges Mallet : pour création d'un club à Montmerle ;
- 13/09/22 : Mail de la FFPJP : pour la labellisation des écoles de pétanque (mail transféré à JC Lacroix) ;
- 08/09/22 : Mail du club de Replonges pour l'organisation du triplètes vétérans ou doublettes vétérans.
- 08/09/22 : Mail de Jean Pierre Cartier pour inscription des concours régionaux (mail transféré aux clubs) ;
- 08/09/22 : Mail de Gaby Sabelli : pour RDV avec le prestataire du site informatique (RDV le 13/09/22) ;
- 08/09/22 : Mail de Christophe Arzac, pour les dates des formations tronc commun et BF1 (mail transféré à JC Lacroix) ;
- 05/09/22 : Mail de René Evrard : tirage barrage accession en CRC provençal (pour info : CD38 contre CD01 avant le 20/11, mail transféré à Roselyne BIGOT) ;
- 04/09/22 : Mail de Georges Mallet : tirage des doublettes vétérans ;
- 04/09/22 : Mail de René Evrard : CRC open division 1 groupe 1 forfait du club de Saint Marcel les Valence ;
- 03/09/22 : demande de carnet de mutation du club d'Artemare ;
- 01/09/22 : Mail de FFPJP : bilan licences à ce jour 2772 ;
- 29/08/22 : Mail de relance de Jocelyne Bouvard pour inscription aux championnats de l'Ain vétérans ;
- 27/08/22 : Mail du club de Trévoux : rapport d'incident sur le triplète vétérans du 22/08/22 (Mail transféré à JF Verne) ;
- 26/08/22 : Mail du club de Valserhône pour organisation d'un évènement 15 et 16 octobre (demande que le concours soit inscrit au calendrier et demande d'un arbitre) ;
- 24/08/22 : Mail d'Alain Orthala : inscription CRC jeunes 24 – 25 septembre à Clermont (Mail transféré à JC Lacroix) ; 23/08/22 : Mail du club de Miribel pour l'organisation des championnats triplètes ;
- 23/08/22 : Mails de FFPJP pour tirage coupe de France (1^{er} tour régional) ;
- 16/08/22 : Mail du CD74 suite demande d'arbitre pour les championnats vétérans ;
- 27/07/22 : Mail de Rémi Maigret (secrétaire du secteur 2) demande de dédommagement suite tir de précision du secteur 2, avec les factures (290.44 €), création gabarits, repas bénévoles, apéritifs) ;